« Comité de soutien à Kobili Traoré » : vague d’indignation après la création d’un groupe de soutien au meurtrier de Sarah Halimi

03/05/2021 à 7h54





Comité de soutien à Kobili Traoré ›

Groupe Public · **34** membres

Rejoindre le groupe

Annonces | Sujets | Photos | Évènem

À propos

Voir tout

Car il faut défendre ce citoyen français persécuté par un groupe qui souhaite lyncher ce jeune homme, alo... **Voir plus**

Public
Tout le monde peut voir qui est dans le groupe et ce qui est publié.

Visible
Tout le monde peut trouver ce groupe.

Voir l'historique du groupe
Groupe créé le 26 avril 2021

Ils sont « indignés », « choqués », « écœurés ». Ce dimanche, les réseaux sociaux ont exprimé leur réaction et incompréhension après la récente apparition d'une page Facebook nommée « Comité de soutien à Kobili Traoré ».

Cette page résonne avec l'un des faits divers les plus barbares de ces dernières années, l'affaire Sarah Halimi. La dame, 60 ans, de confession juive, a été rouée de coups, « massacrée » et défenestrée par cet homme en avril 2017 au son de « Allahu akbar », à Belleville, dans l'est de Paris. L'affaire judiciaire, à caractère antisémite, a ému le pays et suscité une énorme polémique, le meurtrier ayant été déclaré irresponsable pénalement.

« Dès demain, je dépose une plainte auprès du procureur de la République de Paris », prévient Franck Serfati, l'avocat du BNVCA (Bureau National de Vigilance Contre l'Antisémitisme). Car pas question pour la communauté juive de laisser passer cette « ignominie », même si cet obscur groupe Facebook apparu le 26 avril dernier ne fédérait, ce dimanche, que 34 membres.

[…]

Par ailleurs, indique de son côté Sammy Ghozlan, le président du BNVCA, « nous demandons la fermeture immédiate de ce compte Facebook. Cette affaire est ignoble ».

Selon un juriste, « il appartiendra au parquet de Paris de se saisir de ces faits en ligne dès le dépôt de plainte effectué. De l'examiner. De regarder les faits. Mais au vu de l'affaire si sensible, ils vont regarder tout ça de près. »

Le Parisien

En Lien :

> *Affaire Sarah Halimi : pas de procès pour le meurtrier Kobili Traoré jugé irresponsable de ses actes – https://t.co/6m6JrgbjKI pic.twitter.com/t54mAXd98Y*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 14, 2021*